

Liste de contrôle pour les nouveaux administrateurs

Avant de vous joindre, à votre première réunion, et dans vos trois premiers mois

Se joindre au conseil d'un OBNL est un engagement important. La plupart des nouveaux administrateurs sous-estiment la préparation requise et le temps que demande le rôle. Utilisez cette liste de contrôle pour arriver prêt et pour bâtir rapidement votre contribution une fois en poste.

Avant d'accepter

- Lisez intégralement les statuts constitutifs et les deux derniers rapports annuels.
- Examinez les états financiers vérifiés les plus récents.
- Discutez avec un administrateur actuel ou récent au sujet de la culture organisationnelle.
- Renseignez-vous sur l'engagement de temps requis : documents, travail de comité et préparation, pas seulement les réunions.
- Comprenez vos obligations juridiques en tant qu'administrateur avant de signer.
- Précisez les compétences ou le point de vue que vous apportez et confirmez que le conseil en a besoin.
- Demandez quelles sont les priorités actuelles du conseil et les défis auxquels il fait face.
- Vérifiez l'absence de conflits d'intérêts et discutez-en avec la présidence avant d'accepter.

Au cours de votre premier mois

- Complétez la séance d'accueil des administrateurs avec le DG.
- Rencontrez la présidence individuellement pour une conversation d'orientation.
- Lisez les procès-verbaux des trois dernières réunions du conseil.
- Familiarisez-vous avec la structure de délégation et de comités du conseil.
- Comprenez comment le conseil gère les conflits d'intérêts.
- Demandez : « De quoi avez-vous le plus besoin en ce moment de la part d'un nouvel administrateur ? »
- Examinez le plan stratégique en vigueur.
- Présentez-vous à chaque membre du conseil avant ou pendant votre première réunion.

À votre première réunion du conseil

- Lisez attentivement tous les documents avant votre arrivée.
- Arrivez tôt et profitez-en pour discuter de manière informelle avec les membres du conseil.
- Écoutez plus que vous ne parlez : comprenez la dynamique existante avant de contribuer de façon marquée.
- Posez une question de fond sur la gouvernance.
- Déclarez tout conflit d'intérêts dès le début.
- Observez qui mène la discussion, qui reste silencieux, et comment la présidence anime la réunion.
- Après la réunion, réfléchissez à l'endroit où vous pouvez apporter le plus de valeur.

Dans vos trois premiers mois

- Développez une compréhension pratique de la situation financière de l'organisation.
- Déterminez quel comité correspond le mieux à vos compétences.
- Établissez des relations individuelles avec chaque membre du conseil en dehors des réunions officielles.

- Repérez le ou les deux domaines où vous pouvez apporter la contribution la plus significative.
- Soulevez une question ou une observation dans un document du conseil avant le troisième mois.
- Examinez le processus d'évaluation de performance du conseil.
- Complétez l'auto-évaluation de l'administrateur (outil E2 du cadre) à la marque des trois mois.

Se joindre à un conseil parce qu'on vous l'a demandé, ou parce que vous admirez la cause, sans comprendre vos obligations de gouvernance, c'est ainsi que de bonnes personnes se retrouvent dans des situations difficiles. La cause et le conseil ne sont pas la même chose.